

Jacques Vialettes président *La Société Française des Urbanistes* **intervenant**

La SFU pionnière en 1911 des organisations professionnelles d'urbanistes dans le monde, accueille statutairement les urbanistes qualifiés par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, urbanistes professionnels de toutes origines et de tous statuts professionnels. Elle est membre fondateur de l'OPQU, et du Conseil Européen des Urbanistes (ECTP-CEU).

L'Espace public au cœur du renouvellement urbain

Le Séminaire Robert Auzelle, partenaire historique de la Société Française des Urbanistes, nous demande d'accompagner la réflexion sur son action 2014. Comme tous les ans, le thème est fondé sur la pensée de Robert Auzelle et en même temps il est à la pointe de l'actualité. Or ce n'est pas une question nouvelle. L'espace public structure la ville, réunit ses habitants, représente leur rapport au monde ; des espaces publics sont restés des siècles la trame sur laquelle s'est rebâtie la ville... Et depuis une centaine d'années qu'existent les urbanistes et leur discipline l'urbanisme, l'organisation de l'espace public a toujours été un élément déterminant de leur activité.

Alors comment la question de « l'espace public au cœur du renouvellement urbain » était-elle présente dans la pensée de Robert Auzelle ? En quoi cette question est-elle d'actualité ? Et quels liens a aujourd'hui cette actualité avec les actions de la SFU ?

« L'Art Urbain » de Robert Auzelle propose une approche de l'espace public contextuelle, attentive aux habitants et à leurs usages. Robert Auzelle a théorisé son « Art Urbain », en concurrence avec des démarches fonctionnelles beaucoup plus modélisantes, et avec des démarches de composition strictement spatiales. Son approche pragmatique, sociale et spatiale à la fois a permis la régénération de tissus urbains, s'est essayé au risque de la grande échelle¹, a montré sa qualité dans la longue durée, et rejoint à nouveau maintenant des considérations très actuelles.

Le renouvellement urbain est un concept très récent. Ses premiers promoteurs à la fin du vingtième siècle, nous expliquent qu'il nous faut retrouver l'aptitude de la ville à se renouveler sur elle-même. En réalité, l'unité des villes historiques n'est qu'apparence à notre naïveté. Un regard historique montre les destructions qui ont en réalité organisé les renouvellements, souvent liés à des crises sociales considérables.

L'objectif contemporain est ambitieux : permettre le renouvellement sans la crise ! Le renouvellement, renommé rénovation, essaye avec l'ANRU en 2004 de rendre opérationnelle la libre reconstruction de la ville, de la ville moderne tout d'abord, puis des quartiers anciens. Des outils fonciers et financiers sont expérimentés. La trame rénovée est tenue par des espaces publics séparés des espaces privés. Les dimensions sociales de ces espaces sont d'abord oubliées, ou plutôt séparées du projet, avant de revenir partiellement avec le souci de la gestion future. Aujourd'hui, cette évolution s'achève. Dans les opérations de rénovation sous l'égide de l'ANRU, il est à nouveau question aujourd'hui d'une construction sociale mêlée au projet spatial. Dans toutes les opérations par ailleurs, la décentralisation, l'obligation de concertation et l'attention à l'environnement multiplient les acteurs et ceux-ci multiplient les points de vue, imposant de fait une grande attention

1 A la biennale de Cascais en 2013, la SFU a présenté les travaux actuels du SRA et sa relecture de l'œuvre de Robert Auzelle, en regard de ses projets urbains au Portugal.

aux contextes et aux usages et l'abandon des démarches trop modélisantes. Le pragmatisme de « L'Art Urbain » retrouve sa légitimité.

La SFU réclamait le retour de la dimension sociale, elle qui inscrit comme devise que « L'urbanisme procède de l'ensemble des activités humaines, du moment qu'elles s'articulent dans le temps avec les territoires ». Nous voulons nous saisir de toutes les dimensions humaines de l'urbanisme, les déplacements et transports, l'environnement, la santé, l'économie, l'industrie pour réaliser l'urbanisme intégrateur auquel nous invite la Charte Européenne de l'Urbanisme². L'urbanisme change de dimension car la plupart des rôles de la ville et des campagnes, ses objets initiaux, se déploient à présent dans le grand territoire. Y compris les espaces publics : Devons-nous considérer comme tels la ligne de TGV, l'autoroute, le fleuve, la forêt ? Un réseau virtuel est-il un espace public³ ? Et quels sont les espaces publics d'une zone commerciale ou industrielle, ou d'un port de containers ?

Les espaces publics ne sont pas seulement des espaces aménagés, ils sont tout autant fondés dans la dimension sociale. Rappelez-vous les premiers concepts du renouvellement urbain il y a dix ou vingt ans : l'espace public où tout le monde se rencontre, que chacun peut s'approprier, où chacun est chez soi... Hé bien cette fable pacificatrice est dépassée, nous savons maintenant que les espaces publics sont le plus souvent le lieu du pouvoir ou même de la tyrannie, des luttes, voire de la guerre. Ils sont aussi le lieu du commerce et des échanges, à quoi se résume pour l'instant l'espace public démocratique. Il nous reste à inventer ensemble les espaces urbains équitables.

L'équité urbaine était en avril 2014, le thème du forum mondial, organisé par ONU-HABITAT, qui a rassemblé quinze mille personnes à Medellin en Colombie. La Société Française des Urbanistes y a participé, dans le cadre de la délégation française organisé par le PFVT (partenariat français pour les villes et les territoires). Comment prétendre à une équité urbaine en développement, avec pour volonté des « villes pour la vie », si les fondamentaux de l'urbanisme intégré, participatif et coopératif, ne sont pas posés, en terme de conception, de réalisation et de gestion ? Face aux crises actuelles, et aux inégalités touchant principalement les groupes vulnérables (personnes âgées, femmes, jeunes...), par quels moyens peut-on améliorer la redistribution des ressources et l'accès aux opportunités urbaines en donnant une voix dans les processus de planification à la pluralité d'acteurs qui façonne la ville ? Quels outils seront mis à la disposition des autorités locales pour assurer un territoire partagé ?

La SFU poursuit cette réflexion dans le cadre des « journées mondiales de l'urbanisme ⁴ » elles seront l'occasion d'aborder les questions précises qui se posent aux praticiens à l'échelle locale. Nous tenterons une démarche ascendante, à partir de nos pratiques d'urbanistes et à partir de questions abordées par des chercheurs ou à partir d'actions locales. Chaque région SFU, et chaque groupe d'urbanistes régionaux rejoignant les JMU, avec des partenaires (instituts d'urbanisme, CAUE, collectivités, entreprises...) choisira une ou quelques questions à creuser plus particulièrement dans le cadre d'ateliers, de forum, d'un colloque, ou d'actions plus singulières. Les espaces

2 //Charte Européenne de l'Urbanisme, élaborée par le Conseil Européen des Urbanistes (CEU-ECTP) avec la contribution de la SFU qui l'a présentée au Sénat en Février 2014

3 Les réseaux de communication, mais aussi les SPANC (services publics d'assainissement non collectifs) qui rendent immatériel le « hard » de l'espace public, le réseau VRD, comme le montre la thèse de Jérôme Rollin.

4 Le Jour Mondial de l'Urbanisme, créé en 1949 par le professeur Carlos Maria della Paolera de Buenos Aires, est fixé au 8 novembre.

publics seront questionnés dans des rencontres sur le mal logement et les bidonvilles, sur l'urbanisme participatif, sur l'équité urbaine et infrastructures, sur les outils de l'urbanisme face à l'équité urbaine et l'une des rencontres sera titrée « espaces publics et équité urbaine ».